L' exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

**University of Victoria**
**McPherson Library**

Ce titre a été microfilmé avec l'aimable autorisation du détenteur des droits:

**Anne Bourassa**

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

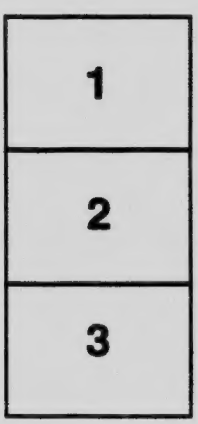


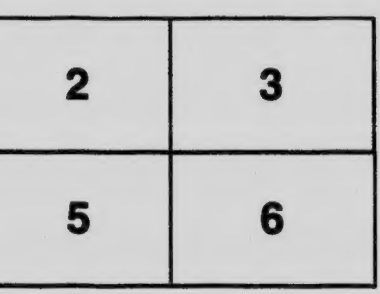

Elect
1911

# Les "Rouges"

## S'en Souviennent-Ils ?

### UN APPEL DE M. HENRI BOURASSA

# LES "ROUGES" S'EN SOUVIENNENT-ILS ?

## Un appel de Monsieur Henri Bourassa

Se trouve-t-il, parmi les lecteurs du *Devoir*, quelques *vieux rouges*, sincères et honnêtes quoique ministériels ? C'est à ceux-là que je m'adresse.

Se souviennent-ils de nos belles luttes d'antan, de nos honnêtes fureurs contre ce que nous appelions le cynisme et la corruption du gouvernement conservateur, de 1891 à 1896?

Se rappellent-ils, entre autres, notre indignation lorsque le ministère écourta l'acte d'accusation porté par M. Edgar contre sir Adolphe Caron?

Avec quelle ardeur nous applaudissions aux accents indignés de M. Laurier, aux sarcasmes sanglants de sir Richard Cartwright! J'entends encore les tirades furibondes et pesantes de Brodeur, malappris et maladroit comme aujourd'hui, mais encore maigre, pauvre et vertueux.

Sans doute dans son âme sommeillait le petit animal qui, avec l'âge et la provende, a transformé graduellement l'étudiant famélique et anarchiste en jeune avocat pauvre et radical, puis le député libéral mais "sérieux" en ministre cossu, bedonnant, impérialiste, mais toujours et surtout gaffeur.

Il n'y paraissait rien alors. Il professait une haine non déguisée pour les Roumanoff, les sténographes officiels et les ministres prévaricateurs — et pour cause: les Roumanoff bles-

saient ses principes, les sténographes officiels rognaient ses émoluments et les ministres ne lui avaient pas encore donné leur place.

* * *

Et Rodolphe, le bon gros Rodolphe — celui de l'Indépendance et de la mort de Charles Ier — secouait-il assez vigoureusement sa crinière de lion de comédie, de Mirabeau-moutard! Le barbier du général Okun ne lui avait pas encore fait sa tête de plénipotentiaire!

Quelles provocations vengeresses, quels trémolos émus: Tartarin et Roumestan combinés et doublés! Oui *boun Dieu!* il avait "doubles muscles"...dans la voix!

Mais paix aux morts!

Que ceux-là, placés, repus, rentés, coiffés et décorés, ravalent le passé et pratiquent pour leur compte tout ce qu'ils ont dénoncé comme "crime" et "turpitude" dessous, je le comprends: c'est, en somme, l'histoire de tous les partis qui eurent au pouvoir, de tous les gouvernements en gestation.

Mais qu'en pensent ceux dont l'âme et la bourse sont restées à l'abri des séductions, dont aucun bandeau ne voile les yeux, aucun tampon ne bouche l'entendement?

J'en rencontre parfois, de ces braves gens, *rouges* par habitude, mais honnêtes par nature, qui professent, sans trop savoir pourquoi, la haine du *bleu*. Aucun intérêt sordide ne les attache au pouvoir, mais ils ne peuvent se résigner à croire à la turpitude de leurs chefs. De bons vieux Orgon, quoi!

D'autres, moins aveugles, se font une consolation. "Mais, disent-ils, les *bleus* étaient pires. Rappelez-vous l'histoire du pont Curran, l'enquête McGreevy, etc."

C'est précisément à ceux-là que j'en appelle aujourd'hui.

Pensent-ils que la vérité sur ces scandales serait sortie du puisard si le gouvernement conservateur avait torturé la preuve comme le très vertueux M. Laurier et le très M. Brodeur manipulent et circonscrivent les enquêtes sur leurs agissements ou ceux de leurs compères — quand ils ne se refusent pas à toute investigation.

Dans l'enquête du pont Curran, par une commission royale, la preuve fut aussi large que possible.

Dans l'enquête McGreevy, le ministre de la justice mit un avocat éminent à la disposition de M. Tarte, avec instruction de faire connaître la vérité. J'ai entendu, plus d'une fois, M. Geof-

frion et M. Tarte raconter leur ébahissement lorsqu'un dimanche matin, au cours de la session de 1891, ils virent arriver à leur appartement, aux *Victoria Chambers*, le représentant du ministère de la justice, chargé par sir John Thompson de les aider à préparer la preuve.

Voyez, au contraire, dans l'enquête Lanctot, M. Brodeur se tenant au comité, la gaffe à la main, veillant avec un soin jaloux à ce que la curiosité des membres de la commission ou l'ingénuité des témoins ne s'écartent pas un instant du baril de peinture du député de Richelieu.

* * *

Puis le rapport grotesque et odieux de la majorité, exonérant le coupable et condamnant l'homme public vigilant et consciencieux, qui a fait son devoir! Et l'attitude cynique du ministère — le vertueux M. Laurier en tête, — et de tout son troupeau d'esclaves blancs, approuvant et ratifiant ce verdict scandaleux. Et enfin le refus brutal de l'amiral à la gaffe refusant toute enquête publique sur la nourriture de son administration dont les abcès purulents poussent et crèvent de tous les côtés!

Tout le monde, à Sorel, raconte que deux, trois, quatre maisons ont été bâties comme celles du député, aux frais de l'Etat; que des boucheries, des hangars à charbon, des écuries se sont édifiées comme par enchantement sur les bords du Saint-Laurent, à même de nombreuses bouées tirées de l'eau, données gratuitement comme variées, puis asséchées et transformées en pièces de charpente par les amis du ministère; qu'une flottille de yacths, de pniches, de chalopes à gazoline, payés et entretenus par l'Etat, sillonnent le Saint-Laurent et le Richelieu, promenant députés, fonctionnaires et leurs amis, parfois en costumes plutôt frais; que les barils de gazoline disparaissent avec la même rapidité que les barils de peinture et les bouées.

Et cependant le ministère des gens vertueux refuse toute enquête; et si un député s'aventure à porter une accusation, on bâillonne les témoins, puis on inflige à l'accusateur la flétrissure parlementaire.

Et si c'est qu'on précisait en dehors de la Chambre l'accusation générale que je viens de formuler contre le ministère de la marine, on le ferait arrêter comme calomniateur, comparaître devant quelque juge *rouge*, ancien collègue du ministre prévaricateur, attendant une promotion du cabinet inculpé, ou simplement désireux de témoigner sa reconnaissance au gouvernement qui l'a

nommé ,non pas à cause de sa compétence légale, mais par suite des services politiques qu'il a rendus.

Et l'accusateur irait en prison. Et une foule d'honnêtes gens, volés, trompés et moqués, mais le dos arrondi par ce régime de péculat, d'hypocrisie et d'intimidation, applaudiraient à la sentence. "Pourquoi, diraient-ils, affaiblir l'autorité et salir nos "gloires" nationales?

* * *

Pure comédie!

Le *World* a spécifié l'accusation, tout en la transformant. Il a plus ou moins rattaché ces dépôts de $50,000 et $19,000 faits au compte de M. Oliver, à une faveur obtenue du gouvenement par la compagnie de chemin de fer *Canadian Northern*, sur la recommandation du ministre de l'Intérieur.

M Laurier a sauté là-dessus avec plus de justesse que de dignité. Ça lui arrive souvent, sur ses vieux jours.

Il fait circonscrire le champ de la preuve à la recherche d'un *lien direct* entre la faveur accordée à Mackenzie et Mann et l'argent reçu par M. Oliver. C'est grotesque.

M. Laurier en est-il arrivé à ce degré de mépris pour le sens commun de ses "chers compatriotes" de toutes les provinces? Croit-il que dix hommes sensés penseront un instant que si ces deniers proviennent du *Canadian Northern*, la compagnie a fait un chèque de $65,000 à l'ordre de M. Olivier; ou que M. Mackenzie, ou M. Mann ou l'un quelconque de leurs employés sont allés porter les deniers à M. Oliver ou à son banquier, et que le montant figure dans les livres de la compagnie sous la rubrique: "à M. Frank Oliver, ministre de l'Intérieur, en paiement de l'arrêté ministériel du 8 mai 1907"?

On sait comment s'opèrent ces échanges de bons procédés entre récipiendaires de faveurs ministérielles et percepteurs de pots-de-vin et de fonds électoraux.

Du reste, ce qu'il importe de connaître, ce n'est pas seulement de savoir d'où provient cet argent, mais aussi de connaître l'usage qu'en a fait l'heureux donataire.

M. Laurier et M. Oliver lui-même ont joué la comédie de l'indignation vertueuse, hier. C'est usé.

En justice pour son ministre de l'Intérieur, M. Laurier aurait dû accorder l'enquête complète et sans restrcition.

M. Oliver a toujours joui d'une réputation intacte. Si cette

(ac)
FC54
B68A5
1911c

affaire n'est pas de nature à entacher sa bonne renommée, il n'a rien à perdre à faire connaitre toute la vérité. Si le ministère s'y refuse, les soupçons grandiront.

Il s'agit probablement de souscriptions électorales. Le parlement et le pays ont le droit d'en connaitre la provenance et l'emploi.

Dans les scandales McGreery, dans l'affaire du Pont Curran, dans les accusations de M. Edgar, personne n'a soupçonné l'intégrité personnelle de sir Hector Langevin ou celle de sir Adolphe Caron. Et cependant, le parti libéral a exigé la lumière; et le gouvernement conservateur l'a faite dans les deux premiers cas. Il l'a refusée dans le troisième — l'affaire Edgar-Caron.

De tous les exemples du parti conservateur, M. Laurier choisit le pire et s'en glorifie.

Qu'il prenne garde: l'histoire toute entière se répètera, la fin comme l'origine.....

*(Article publié dans Le Devoir)*